

Problème de méthode

Par **Paul Mattei**, le **16/12/2013** à **17:19**

Bonjour,

Je me permet de demander votre aide sur un problème que je rencontre depuis le début de l'année ;

(Je précise que je suis en License 1 de droit)

Depuis le début de l'année je révise a fond mes matières a TD pour avoir de bonnes notes aux colles et pour pouvoir les valider, mes matières a TD étant Droit Privé / Droit Public et Intro historique au droit.

Mais voila ça fait déjà deux fois que je rencontre le même problème ; je connais mon cours par cœur et lors de la colle je répons aux questions de la manière la plus complète possible au point de ne plus rien avoir a dire après, je sors donc de l'épreuve plutôt satisfait de mon travail.

Mais quand arrive les notes ces dernières ne sont pas a la hauteur de mes espérances (je vise principalement la moyenne)

Le fait est qu'en droit public j'ai eu 7/20 a la colle malgré tout mon travail et en privé 8/20 alors que encore une fois je n'ai rien négligé...

Je suis donc conscient que le problème ne vient pas de mes correcteurs et je ne conteste pas mes notes , mais seulement pour le travail réalisé j'ai l'impression que mes efforts ne payent pas malheureusement

Il s'agit donc plus d'un problème de méthode que de travail.

Je sollicite donc votre aide pour résoudre ce problème, tout vos conseils seront les bienvenus

Je vous remercie d'avance , cordialement.

Par **Visiteur**, le **16/12/2013** à **17:35**

Il faudrait voir quelles étaient les questions exactes, mais à mon avis c'est plutôt parce que tu as le même problème que la plupart des étudiants qui choisissent le droit par choix (dont je fais partie), c'est-à-dire que tu as trop tendance à vouloir débiter ton cours sans chercher l'intérêt de la question/du sujet. Même pour une question anodine, il faut que tu t'interroges, que tu cherches les limites du principe, etc.

Par **Paul Mattei**, le **16/12/2013** à **17:57**

Je pense que c'est ça, en fait j'ai l'impression que mon problème vient surtout du fait que j'ai tendance à trop vouloir en dire ce qui fait que je réponds à la question mais que je sombre un peu dans le hors sujet à la fin

Je me dis ça parce que je vois que des gens qui font des réponses moins longues que les miennes (même si la longueur ne fait pas la qualité) ont des meilleurs notes sans pour autant travailler plus que moi

Par **Poussepain**, le **16/12/2013** à **18:04**

Oui il faut faire attention à rester dans le sujet, il faut veiller à rester concis et efficace. Il faut montrer que vous maîtrisez le sujet et donc que savez faire le tri entre nécessaire et le trop. Trop en mettre peut donner l'impression que vous vous rattachez au cours à défaut de l'avoir compris, que vous n'avez pas réfléchi, ou pire vous emmener dans un hors sujet.

C'est une question de dosage. Le temps que vous gagnerez ainsi servira à mieux travailler vos titres, intro, transitions...

Par **Paul Mattei**, le **16/12/2013** à **18:20**

merci, dorénavant je vais essayer d'être plus précis et d'éviter le superflu dans mes devoirs vu que cela semble être la cause principale

J'ai une autre question, en tenant compte des notes de TD et de la colle en droit privé et public j'arrive à 9 de moyenne dans les deux, étant donné que je rends beaucoup de TD sur la base du volontariat et que j'ai participé à l'oral sur au moins 4-5 séances sur 10 et que ces critères rentrent dans la notation, ai-je une chance d'atteindre la moyenne ?

Par **Poussepain**, le **16/12/2013** à **19:22**

Si cela est prévu dans les critères d'évaluation je pense que ça sera valorisé. Après ça fera peut-être pas un point de moyenne.

Pensez aussi à bien demander aux chargés de TD la cause de vos notes, pour voir s'il y'a de la méthodo (dissertation, cas pratique, commentaire...) à travailler. Ce sont eux qui connaissent votre travail.

Sur la méthodo vous pouvez aller voir celle du site, il existe également de très bon bouquin, qu'il faut lire au moins une fois.

Par **Paul Mattei**, le **16/12/2013** à **19:25**

Merci bien , je m'y attelle de ce pas

Par **Visiteur**, le **16/12/2013** à **19:30**

Au niveau méthode, essaies de lire "L'essentiel de la méthodologie juridique" de David Bonnet.